

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 février 2019

Présents : Tous les membres en exercice.

Lecture des délibérations du dernier Conseil Municipal.

1. ONF : devis ATDO et bilan financier 2018

Devis ATDO : Madame la Maire présente le devis concernant l'assistance technique, le suivi et la réception des chantiers effectués par l'ONF.

Le devis s'élève à : 1975€ HT + 395€ TVA = 2370€ TTC.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis de l'ONF.

Bilan financier 2018 : Les recettes, exceptionnellement hautes cette année du fait du gros volume prélevé autour de la tourbière, s'élèvent à 109824€ (vente de bois façonnés) pour un montant de dépenses de 43308€ (incluant l'entretien des peuplements, les frais d'exploitation et de cubage et les frais de garderie) soit un résultat bénéficiaire de 66516€ pour l'exercice 2018.

2. ONF : SOUTIEN A L'AGENCE

Madame la Maire donne lecture du courrier rédigée par l'intersyndicale de l'ONF sur la situation préoccupante de l'agence qui a conduit le gouvernement à mettre en place une mission interministérielle qui rendra ses conclusions fin mars quant au devenir de l'ONF.

Une réunion d'information aura lieu le 18/03/2019 à 10h à Pierrefontaine les Varans.

A 9 voix pour et 2 abstentions, le conseil municipal soutient la motion proposée par l'intersyndicale de l'ONF et demande au gouvernement :

- l'arrêt des suppressions de postes à l'ONF,
- le maintien du régime forestier et du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales,
- la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

3. URGENCES DE PONTARLIER : MOTION DE SOUTIEN

Madame la Maire donne lecture de la lettre de Mme Dominique Chardon, Maire de Malpas destinée à l'ensemble des maires et des élu(e)s du secteur et des communautés de communes nous alertant sur le malaise et les problèmes d'organisation du service des urgences du CHI de Haute-Comté de Pontarlier que nous pouvons tous être appelés à fréquenter.

A l'unanimité le conseil municipal soutient la motion qui sera adressée à l'ARS Bourgogne Franche-Comté.

4. REMBOURSEMENT MOBILIER URBAIN

A l'unanimité le conseil municipal accepte le chèque de l'assurance du SIVOM pour un montant de 208.72€ en remboursement de la poubelle abimée par un employé lors d'une manœuvre.

5. BUDGET : ORIENTATION

Madame la Maire et les conseillers listent les investissements qu'il faudrait prévoir pour l'année 2019 pour chaque budget.

Budget communal :

- l'entretien et la réparation de chemins ruraux,
- le curage de fossé,
- la réparation du mur de la citerne d'eau rue de la vierge,
- la suite des travaux liés au sinistre de l'église,
- le changement des chaises de la salle des fêtes,
- achat d'un nouveau copieur pour le secrétariat suite à la fin du contrat de leasing de l'ancien appareil.

Budget Eau :

- la mise en place d'un hydrostabilisateur au château d'eau,
- la création d'une borne d'aspiration incendie pour le château d'eau,
- la déviation d'une conduite d'eau pluviale 19 grande rue,
- remplacement de conduites d'eau en plomb.

Budget assainissement :

- changement de l'afficheur de commande de la station d'épuration suite au passage de la tornade.

Budget Bois :

- réinvestissement éventuel dans l'achat de parcelles suite au résultat excédentaire de 2018 (tourbière).

A noter que l'indemnisation du sinistre de l'église, inconnue à ce jour, pourra influencer sur ces investissements.

COURRIERS DIVERS

Semons l'espoir : remercie pour la subvention accordée par la commune et renouvelle sa demande pour 2019.

Vivre à l'hexagone : l'association fête ses 20 ans et invite Maire et conseillers le 17/03 de 14h à 17h.

Loto du patrimoine : Mr le Sénateur Jacques Gersperrin vice-président de la commission sénatoriale de la culture informe de la possibilité d'inscrire un bâtiment à la mission Bern. Mme la Maire suggère de ne pas écarter cette possibilité l'an prochain pour l'église.

Lettre d'information d'Annie Genevard : Mme la Maire remet à chaque conseiller la lettre n°6.

QUESTIONS DIVERSES

- Point sur l'intervention du SDIS lors du feu en orée de forêt du mercredi 27 février 2019.
- Acte d'incivilité : le collecteur de piles à disposition des habitants dans l'entrée de la mairie a été retrouvé dans un champ !
- Le « cahier citoyens » a été envoyé en préfecture comme prévu.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 05/03/2019

La Maire

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'VILLENEUVE D'AMONT' at the top and 'DOUBS' at the bottom, with a central emblem featuring a tree and a building.